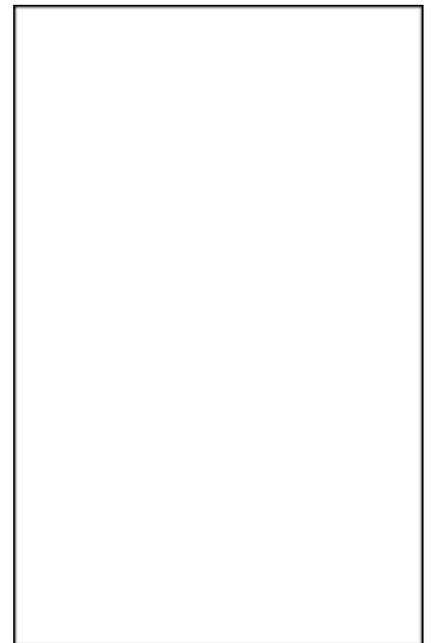


Commune de Hauteluce

Département de la Savoie

Plan Local d'Urbanisme



Annexes : Les servitudes



Pièce N° 7.d

Vu et certifié conforme pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 22/09/2021, approuvant le PLU de Hauteluce.
Le Maire de Hauteluce, Xavier DESMARETS.

Commune de Hauteluce

Département de la Savoie

Plan Local d'Urbanisme

Annexes

d-Les servitudes.

d-Les servitudes.

COMMUNE d'HAUTELUCE - 73132

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN DES OUVRAGES		A4	Cours d'eau non domaniaux		Direction Départementale des Territoires Service Eau - Environnement - Forêts TSA 30154 - 73019 CHAMBERY cedex
CANALISATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT		A5	Pose de canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement sur fonds privés	Arrêté préfectoral du 19/05/1999	SIVOM des Saisies
MONUMENTS HISTORIQUES		AC1	Monument classé : chapelle Notre Dame de Belleville	Arrêté ministériel du 30/11/1938	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
		AC1	Monument classé : église St Jacques	Arrêté ministériel du 13/04/1943	
SITES INSCRITS ET CLASSES		AC2	Site inscrit : hameaux d'Entre-deux-Nants, du Praz et d'Annuit	Arrêté ministériel du 08/04/1943	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
		AC2	Site inscrit : • oratoire de Notre Dame des Apôtres, Pont de Colombes et leurs abords, • hameau de Belleville et hameau du Pré	Arrêté ministériel du 13/04/1943	
		AC2	Site inscrit : village d'Hauteluce	Arrêté ministériel du 16/04/1943	
		AC2	Site inscrit : cols du Joly et de la Fenêtre, lac de la Girotte	Arrêté ministériel du 28/06/1943	
		AC2	Site inscrit : col des Saisies et ses abords	Arrêté ministériel du 02/11/1943	
RESERVES NATURELLES		AC3	Réserve naturelle régionale de la Tourbière des Saisies-Beaufortain-Vai d'Arly	Délibération du conseil régionale du 11/07/2013	Office National des Forêts Direction Territoriale Rhône-Alpes 42, quai Charles Roissard - 73026 CHAMBERY cedex
CHAMPS DE TIR		AR6	Champ de tir de La Combe du Dorinet	Décret ministériel du 17/07/1961	Unité de Soutien d'Infrastructure de la Défense BP 1216 - 38023 GRENOBLE cedex
PROTECTION DES EAUX	SERVITUDE NON VISIBLE SUR LE PLAN	AS1	Périmètre de protection du captage du Dorinet	Arrêté préfectoral du 19/02/2010	Agence Régionale de Santé délégation Savoie 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
		AS1	Périmètre de protection du captage du Revers	Arrêté préfectoral du 19/05/1999	

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
TELECOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES		PT1	Station hertzienne d'Hauteluce (col des Saisies)	Arrêté ministériel du 06/04/1989	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 74012 ANNECY
TELECOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES		PT2	Station hertzienne Hauteluce Passif (La Legette) - zone de dégagement Station d'Hauteluce - zone de dégagement r 1110 Station d'Hauteluce - zone de dégagement r 1600	Décret du 01/04/1994	
RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS		PT3	Câble téléphonique 1494 Albertville-Beaufort	Arrêté préfectoral du 31/07/1969	ORANGE – UI Alpes 30bis, rue Ampère - 38000 GRENOBLE

le plan des servitudes est consultable et téléchargeable sur le géoportail à l'adresse suivante :
<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/468/SUP.map>

A la demande de l'ARS, considérant le caractère sensible, la servitude AS1 (protection des eaux) n'est plus visible sur l'application geo-ide sus-visée.

Libellé de la servitude	Légende du plan	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
REMONTÉES MÉCANIQUES - PISTE DE SKI		EL4	Télesiège et aménagement de la piste de Brichou	Arrêté préfectoral du 14/04/2005	Commune d'HAUTELUCE
		EL4	Télesiège et aménagement de la piste de Douce		
		EL4	Aménagement de la piste de ski des Jorets	Arrêté préfectoral du 29/01/2001	
ENERGIE HYDRAULIQUE		I2	Chute hydroélectrique de Beaufort	Décret du 24/03/1964 (JO du 07/04/1964)	EDF – DAIP -CCPFA – Pôle d'Annecy 1, place Marie Curie - BP 40469 74013 ANNECY
		I2	Chute hydroélectrique de Belleville		
		I2	Chute hydroélectrique d'Hauteluce		
		I2	Chute hydroélectrique du lac de La Girotte		
SERVITUDE RELATIVE AUX OUVRAGES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ	 	I4	Liaison 45 kV Beaufort - Belleville (Hauteluce) - Hauteluce	D.U. P. du 20/12/1955	Réseau de Transport d'Électricité – GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne - BP 12 73200 ALBERTVILLE
		I4	Liaison 45 kV Belleville (Hauteluce) -La Girotte		
		I4	Liaison 45 kV Arly - Belleville (Hauteluce)		
		I4	Poste de Revers		
		I4	Poste de La Girotte		
		I4	Poste de Belleville		
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES		PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) d'Hauteluce	Arrêté préfectoral du 28/12/2018 modifié le 07/01/2020	Direction Départementale des Territoires Service Sécurité Risques TSA 40155 - 73019 CHAMBERY cedex